

## Table des matières

|                                                           |    |
|-----------------------------------------------------------|----|
| Détails de la comparution.....                            | 2  |
| L'itinérance chez les vétérans.....                       | 3  |
| Emploi pour les vétérans .....                            | 8  |
| Politique sur le droit de préemption.....                 | 13 |
| Politique sur l'allocation pour études et formation ..... | 17 |
| Services de transition.....                               | 21 |
| Services de santé mentale offerts aux vétérans.....       | 25 |

# Détails de la comparution

**Comité:** Sous-comité des anciens combattants (VEAC)

**Date:** Le mercredi 6 mai 2026 (12:00-13:00 ET)

**Emplacement:** Pièce B45, Édifice du Sénat du Canada, 2, rue Rideau, Ottawa

**Sujet:** L'itinérance chez les vétérans

**Témoins:**

- L'hon. Jill McKnight, C.P., députée, ministre des Anciens Combattants
- Officials (à déterminer)

## Membres du comité VEAC

Président du comité



Dawn Anderson  
(C – Northwest Territories)



John M. McNair  
(ISG – New Brunswick)

vice-président



Tony Ince  
(CSG – Nova Scotia)



Rebecca Patterson  
(CSG – Ontario)



Jane MacAdam  
(ISG – Prince Edward Island)



Judy A. White  
(PSG – Newfoundland and Labrador)

## L'ITINÉRANCE CHEZ LES VÉTÉRANS

- Il est inadmissible que des vétérans canadiens se retrouvent en situation d'itinérance. Ils méritent d'avoir un chez-soi sûr et abordable.
- L'itinérance chez les vétérans est un enjeu complexe dont l'élimination nécessitera une approche coordonnée. Le gouvernement s'est engagé à travailler avec les communautés et les partenaires pour y parvenir.
- Le gouvernement est impatient de collaborer aux nouvelles initiatives prévues dans le cadre du programme Créer Maisons Canada afin de veiller au bien-être des vétérans.
- Anciens Combattants Canada travaille en étroite collaboration avec Logement, Infrastructures et Collectivités Canada et d'autres intervenants dans le cadre d'initiatives visant à soutenir les vétérans en situation d'itinérance ou à risque de le devenir.
- Anciens Combattants Canada travaille à l'échelle locale pour mettre les vétérans en contact avec des organismes communautaires ainsi que des promoteurs et gestionnaires immobiliers qui construisent ou administrent des logements abordables dans leur région.

### FAITS ET CHIFFRES SUPPLÉMENTAIRES

On estime à 461 240 le nombre de vétérans canadiens (Recensement 2021).

En date d'octobre 2025, on estime qu'environ **1 800 vétérans sont en situation d'itinérance à l'échelle du Canada** au cours d'une année (selon les renseignements des refuges de 2024 et les dénombrements ponctuels). Ce chiffre est en baisse par rapport à environ 2 000 selon les données précédentes de 2023.

Les chiffres globaux révèlent une tendance à la baisse constante sur plusieurs années (sauf pendant la COVID).

**Programme de lutte contre l'itinérance chez les vétérans** (Administré par Logement, Infrastructures et Collectivités Canada (LICC)) :

- 106,8 millions de dollars sur 5 ans
- Lancé en 2023, il a commencé à servir les vétérans en 2024
- 1 460 vétérans ont été servis dans le cadre du PLIV (résultats de la première année fondés sur 93,5 % des résultats déclarés, reflétant les vétérans servis jusqu'au 31 mars 2025)
- Financement offert au moyen de deux volets :
  - 28 organismes ont reçu du financement dans le **cadre du volet Services et mesures de soutien**, qui met l'accent sur la prestation de suppléments au loyer et de mesures de soutien globales.
  - 6 organismes ont reçu du financement dans le **cadre du volet Renforcement des capacités**, qui met l'accent sur la recherche et l'amélioration de la collecte de données sur l'itinérance chez les vétérans, ainsi que sur le renforcement des capacités des organismes.
- Des suppléments au loyer + des services de soutien complets sont offerts pour aider les vétérans à stabiliser et conserver un logement une fois obtenu.
- Établissement de partenariats avec des organismes communautaires partout au Canada
- En lien avec Vers un chez-soi : Stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance

**Résultats de la première année (2024-2025) : fondés sur 29 des 31 (93,5 %) projets**

|                                                                                                                                                            |              |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| <b>Nombre total de vétérans servis</b>                                                                                                                     | <b>1 460</b> |
| Le total servi comprend :                                                                                                                                  |              |
| Suppléments au loyer fournis                                                                                                                               | 200+         |
| Vétérans en situation d'itinérance qui ont obtenu un logement stable                                                                                       | 233          |
| Vétérans à risque imminent d'être en situation d'itinérance ayant bénéficié d'une intervention de prévention ou de réorientation vers un autre hébergement | 1 053        |
| Les 1 460 vétérans servis ont tous reçu des services de soutien complets grâce au programme                                                                |              |

**Financement :**

|                                  |                                                                         |
|----------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|
| <b>106,8 millions de dollars</b> | <b>Financement total du programme</b>                                   |
| 72,9 millions de dollars         | Financement du programme pour le volet Services et mesures de soutien   |
| 6,2 millions de dollars          | Financement du programme pour le volet Renforcement des capacités       |
| 27,7 millions de dollars         | Coûts administratifs du PLIV (aucun financement administratif pour ACC) |

## CONTEXTE

### Soutien direct d'Anciens Combattants Canada

Anciens Combattants Canada offre une gestion de cas aux vétérans qui ont des besoins complexes.

Les gestionnaires de cas travaillent avec des partenaires locaux, y compris les organismes qui reçoivent des fonds du Programme de lutte contre l'itinérance chez les vétérans (PLIV), pour mettre les vétérans en relation avec les services de logement et de services de soutien complets. De plus, les membres du personnel de première ligne mènent **régulièrement des activités de sensibilisation** auprès des organisations locales.

- Le **Fonds d'urgence pour les vétérans** offre un soutien financier d'urgence aux vétérans, à leur famille et à leurs survivants à risque en raison d'une situation urgente et inattendue.
- Le **Fonds pour le bien-être des vétérans et de leur famille** fournit du financement à des organismes pour qu'ils entreprennent des projets de recherche et des initiatives qui soutiennent le bien-être des vétérans, y compris dans le but d'aider les vétérans en situation d'itinérance.

Anciens Combattants Canada transmet l'information sur les mesures de soutien offertes, dans ses publications et sur ses plateformes de **médias sociaux**.

Anciens Combattants Canada collabore également avec des partenaires communautaires par le biais d'initiatives comme le Programme d'aide aux vétérans, qui aide les professionnels de première ligne (p. ex. la police et les premiers intervenants) à identifier et à orienter les vétérans qu'ils rencontrent dans le cadre de leur travail.

### Premier rapport du Comité permanent des anciens combattants, *Vers la fin de l'itinérance chez les vétérans (2022)*

Le gouvernement est d'accord avec le Comité pour dire que l'itinérance est un enjeu complexe pour lequel la solution nécessite de nombreuses interventions coordonnées. Le gouvernement prend des mesures par l'intermédiaire d'initiatives comme le Programme de lutte contre l'itinérance chez les vétérans, qui offre des suppléments au loyer et des mesures de soutien globales aux vétérans en situation d'itinérance ou à risque de le devenir.

Anciens Combattants Canada continue de travailler avec Logement, Infrastructures et Collectivités Canada pour exécuter ce programme et recueillir des données pour mieux comprendre l'enjeu. Le gouvernement continue également de collaborer avec des partenaires fédéraux, provinciaux, territoriaux et communautaires afin d'améliorer le soutien et les services offerts aux vétérans.

Les sources de données les plus récentes indiquent que le nombre de vétérans en situation d'itinérance, y compris ceux en situation d'itinérance cachée, est passé de 2 600 en 2019 à environ 1 800.

Le gouvernement adopte une « approche pangouvernementale et collaborative, fondée sur des données probantes » pour mettre fin à l'itinérance chez les vétérans comme suit :

- Investir dans le logement et les services de soutien
- Financer des projets communautaires novateurs
- Améliorer la coordination et la prestation des services
- Mettre l'accent sur les données et la recherche
- Mobiliser les intervenants partout au Canada

## EMPLOI POUR LES VÉTÉRANS

- Lorsque les vétérans quittent l'armée, ils peuvent mettre à profit leurs précieuses compétences et leur expertise acquises pendant leur service militaire pour une deuxième carrière.
- L'emploi après le service militaire joue un rôle clé dans le bien-être des vétérans, en soutenant leur stabilité financière, en leur redonnant une raison d'être et en favorisant les liens sociaux.
- La Stratégie nationale d'emploi est un document évolutif qui vise à promouvoir l'emploi des vétérans, à appuyer les employeurs et à faciliter l'application des compétences des vétérans en vue d'une carrière après le service militaire.
- Le ministère collabore avec les organismes de certification pour améliorer la reconnaissance de la formation et des compétences militaires, aidant ainsi les vétérans à faire une transition plus harmonieuse vers les professions civiles. Ainsi, les vétérans peuvent utiliser leurs compétences, leur leadership et leur expérience du travail d'équipe dans tous les secteurs d'emploi pour aider à bâtir un Canada fort.
- ACC examine actuellement les résultats attendus de la Stratégie nationale d'emploi des vétérans afin de déterminer les éléments qui peuvent être mesurés efficacement. Cela comprend l'évaluation d'indicateurs tels que la participation des vétérans aux services, aux programmes et aux forums de mobilisation.

## FAITS ET CHIFFRES SUPPLÉMENTAIRES

### Paysage de l'emploi

- En moyenne, 7 800 membres des FAC sont libérés chaque année, et environ les deux tiers d'entre eux cherchent un emploi civil après leur service.
- 65 % des vétérans de la Force régulière sont embauchés au cours des trois premières années suivant leur libération (EVAS 2019).
- 28 % des vétérans déclarent éprouver des difficultés à trouver du travail civil, citant des défis tels que la reconnaissance des titres de compétences, les obstacles à la santé et le manque de réseaux.
- Le taux de chômage des vétérans était légèrement inférieur (8,6%) à celui de la population générale (10%) (Recensement de 2021).
- La disponibilité maximale des vétérans sur le marché du travail est de 1,17% (Recensement de 2021).
- En 2024-2025, 293 vétérans se sont déclarés comme nouveaux employés de la fonction publique fédérale en vertu des dispositions disponibles (mobilité, préférence, priorité).

### Stratégie nationale d'emploi pour les vétérans et les vétéranes

- 1 200 consultations : des vétérans, des employeurs et des intervenants ont participé à l'élaboration de la Stratégie nationale d'emploi pour les vétérans et les vétéranes.
- 4 priorités stratégiques : améliorer les services, créer des employeurs prêts à embaucher des vétérans, positionner la fonction publique comme chef de file et établir des partenariats.
- 90 % des éléments de la feuille de route de la Stratégie sont en cours de réalisation et 65% des actions ont été mises en œuvre. Ce travail se poursuit.
- Parmi les principales réalisations, mentionnons l'amélioration des services de réorientation professionnelle, l'expansion des réseaux de mentorat par les pairs, une meilleure reconnaissance des compétences et des accréditations militaires, ainsi que le renforcement des partenariats avec les employeurs et les organismes communautaires.
- Dans le cadre du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux le plus récent (2024), les vétérans ont eu l'occasion de s'auto-identifier. Les résultats provenant de 186 200 répondants indiquent que les vétérans représentent 4 % de la fonction publique et, plus précisément, 6 % de l'effectif d'ACC.

**Mobilisation et partenariats**

- Plus de 7 100 inscriptions et plus de 400 présentations d'employeurs dans le cadre de webinaires sur les carrières.
- Avec plus de 6 900 membres, le groupe LinkedIn Embauchez un(e) vétéran/vétérane, compte plus de 600 représentants de l'employeur qui publient régulièrement des offres d'emploi.
- Des partenariats clés ont été établis avec des intervenants, notamment Du régiment aux bâtiments, Les Fleurons glorieux, Treble Victor Group, Coding for Veterans et Soldiers in Tech.

**Programmes et services en matière d'emploi**

- Services de réorientation professionnelle : offerts aux vétérans, aux survivants et à leur famille, en fournissant de l'encadrement professionnel, de la préparation de curriculum vitæ et d'entrevue, ainsi qu'un placement direct. Environ 90 à 100 nouveaux candidats sollicitent chaque mois le soutien de ces services, ce qui représente en moyenne 1 000 candidats actifs en régime permanent.
- Guichet-emplois pour les vétérans : centre centralisé pour les offres d'emploi, développé en collaboration avec Emploi et Développement social Canada (EDSC) en 2020.
- Modification de la Loi sur l'embauche des anciens combattants et de la Loi sur l'emploi dans la fonction publique (2015) : modifiées pour accorder un statut d'embauche prioritaire aux vétérans libérés pour des raisons médicales.

## CONTEXTE

Anciens Combattants Canada (ACC) est déterminé à s'assurer que les membres et les vétérans des Forces armées canadiennes (FAC) sont soutenus pendant leur transition vers la vie après le service. L'emploi est un élément essentiel du bien-être général, car il procure une stabilité, une nouvelle raison d'être et des liens sociaux.

Le 28 juin 2024, ACC a lancé la Stratégie nationale d'emploi pour les vétérans et les vétéranes (SNEV). Cette stratégie représente une étape importante dans l'amélioration des résultats en matière d'emploi des vétérans, façonnée par plus de deux ans de recherche et de consultation auprès de plus de 1 200 vétérans, employeurs et intervenants partout au Canada.

La stratégie repose sur quatre objectifs stratégiques fondamentaux :

1. **Améliorer les services et élargir les programmes** destinés aux vétérans.
2. Créer et reconnaître des **employeurs « prêts à embaucher des vétérans »** engagés à embaucher, former et maintenir en poste des vétérans.
3. Positionner la **fonction publique comme chef de file** pour l'embauche des vétérans.
4. Établir des **partenariats de confiance** au sein des secteurs public, privé et à but non lucratif.

### Initiatives clés

**Services de réorientation professionnelle (SRP) :** Offrent de l'encadrement, de la préparation de curriculum vitae et d'entrevue, du placement professionnel et du soutien à l'entrepreneuriat pour les vétérans, les survivants et leur famille.

**Webinaires sur les carrières :** Plus de 6 900 inscriptions de vétérans et 600 présentations d'employeurs, avec des centaines de liens directs avec des employeurs.

**Création du groupe LinkedIn Embauchez un(e) vétéran/vétéране :** Plus de 6 900 membres, dont 600 représentants d'employeurs, avec un large éventail de nouvelles opportunités publiées chaque semaine.

**Guichet-Emplois pour vétérans :** Un centre en ligne à guichet unique permettant aux employeurs d'afficher des offres d'emploi directement pour les vétérans, développé en collaboration avec Emploi et Développement social Canada (EDSC) en 2020.

**Transfert des compétences et accréditation :** Collaboration avec les organismes de certification et les organismes de réglementation pour reconnaître la formation militaire et mettre à profit l'expérience acquise dans le milieu de travail civil.

**Partenariats :** Collaboration continue avec des organismes comme Du régiment aux bâtiments, Les Fleurons glorieux, Treble Victor Group, Coding for Veterans et Soldiers in Tech.

### **Initiative de reconnaissance des employeurs de vétérans**

Conformément à la Stratégie nationale d'emploi pour les vétérans et les vétéranes, ACC travaille activement à la mise en œuvre d'une Initiative de reconnaissance des employeurs de vétérans afin de souligner l'engagement des employeurs du secteur privé à embaucher et à retenir des vétérans. Les employeurs admissibles qui soumettent une demande et répondent aux critères recevront un badge numérique – « Employeur favorable aux vétérans » ou « Employeur prêt à accueillir les vétérans » - qui constituera une reconnaissance publique de leur engagement.

## POLITIQUE SUR LE DROIT DE PRÉEMPTION

- Le gouvernement du Canada s'engage à assurer la transition des vétérans de la vie militaire à la vie civile. Cela inclut l'emploi des vétérans, un facteur clé du bien-être général des vétérans et de leurs familles.
- La Politique sur le droit de préemption (DPR) offre des possibilités d'emploi aux vétérans depuis plus de 80 ans.
- Il s'agit d'une préférence en matière d'approvisionnement qui oblige les ministères fédéraux à faire appel aux services de gardiens du Corps des commissionnaires (le Corps) avant de solliciter les services d'autres fournisseurs d'agents de sécurité.
- Le 1er avril 2023, ACC a mis en œuvre la *Politique sur l'acquisition de services de gardiens* afin de poursuivre le droit de préemption jusqu'au 31 mars 2026.
- Au cours de cette période de trois ans, ACC a complété une réévaluation de la politique et ses exigences, a mobilisé en collaboration avec les intervenants et a évalué la pertinence continue du droit de préemption pour soutenir l'embauche des vétérans.
- La politique a été prolongée pour une dernière année, soit jusqu'au 31 mars 2027, après quoi des processus concurrentiels habituels seront en place pour l'approvisionnement fédéral en services de gardiens.

**FAITS ET CHIFFRES EN BREF****Coût**

- Le gouvernement du Canada dépense environ 350 millions de dollars par année dans le cadre de contrats DPR avec le Corps.

**Exigence politique pour les heures travaillées par les vétérans**

- La Politique sur le droit de préemption stipule que :
  - au moins 60 % de toutes les heures travaillées dans le cadre de contrats pour chaque exercice en vertu de ce droit soient effectuées par des vétérans;
  - le Corps fournisse à Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) des rapports sur son rendement en ce qui a trait aux contrats du gouvernement; et
  - ACC demande au Corps de lui fournir un plan de mesures correctives s'il ne respecte pas l'exigence de 60 % d'heures travaillées par les vétérans.

**Difficultés à atteindre les 60 %**

- Depuis 2013-2014, le Corps n'a pas satisfait à l'exigence de 60 % d'heures travaillées par les vétérans.
- Malgré les efforts déployés pour améliorer la performance à cet égard, le pourcentage d'heures travaillées par les vétérans continue de diminuer et a été déclaré à 27 % à l'échelle nationale pour le T1 de l'exercice 2025-2026.
- Parmi les 22 000 employés du Corps, environ 4 200 vétérans occupant divers postes au sein de l'organisme (selon le dernier rapport fourni par le Corps, 3,181 d'entre eux travaillent comme gardiens dans le cadre de contrats attribués en vertu du droit de préemption).

## CONTEXTE

### Politique Originale

La Politique sur le droit de préemption (DPR) a été établie en 1945 afin d'offrir des possibilités d'emploi aux vétérans tout en répondant aux besoins du gouvernement en matière de sécurité.

Au départ, le droit de préemption relevait du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) en vertu de la Politique sur les services communs et comprenait des responsabilités administratives en vertu de la Loi sur la gestion des finances publiques.

Cette politique a été annulée et archivée le 31 mars 2023.

### La Politique Actuelle

En février 2023, le Conseil du Trésor a délégué au sous-ministre d'Anciens Combattants Canada le pouvoir, en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, d'émettre, d'administrer, de modifier ou d'annuler une politique administrative pour la mise en œuvre du droit de préemption du 1er avril 2023 au 31 mars 2026.

La Politique actuelle sur le droit de préemption est mise en œuvre de la même manière qu'elle l'a été historiquement. ACC est responsable de son administration et il y a une nouvelle exigence selon laquelle ACC doit demander au Corps un plan de mesures correctives pour expliquer comment il fera des progrès en vue d'améliorer son rendement quant aux heures travaillées par les vétérans.

Cette exigence a mené le Corps à soumettre, en octobre 2024, un rapport intitulé "Emploi durable pour les vétérans", visant à préciser le rôle qu'il joue dans le soutien aux vétérans ainsi que les défis et enjeux liés au contexte actuel de l'emploi. Bien que le rapport présente diverses mesures mises en œuvre par le Corps pour surmonter ces défis, il confirme que le nombre de vétérans travaillant dans le cadre du DPR demeure bien en deçà de l'exigence de 60 % d'heures travaillées par les vétérans.

À titre d'acheteur central du gouvernement du Canada, Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) continue d'être responsable de la passation de marchés de services d'agents de sécurité au nom des organisations fédérales, conformément aux exigences du droit de préemption.

La politique a été prolongée pour une dernière année, soit jusqu'au 31 mars 2027. À compter du 1er avril 2027, les contrats de services de gardiens seront attribués au moyen de processus concurrentiels habituels. Cela permet aux vétérans, au Corps, à l'industrie des services de gardiens et aux ministères fédéraux de s'adapter et de se préparer au processus d'approvisionnement par voie de concours. Le Corps sera en mesure de concurrencer pour de contrats de service de gardiens dans le cadre du processus concurrentiel.

En 2024, ACC a lancé la Stratégie nationale pour l'emploi des vétérans (SNEV), conçue

pour combler les lacunes existantes et tirer parti des occasions pouvant mener à de nouveaux soutiens améliorés pour les vétérans. L'emploi des vétérans dans l'industrie des services de gardiens continuera d'être soutenu au moyen de la Stratégie nationale d'emploi pour les vétérans et les vétéranes, qui offre des outils et des ressources mieux alignés sur les besoins d'emploi des vétérans d'aujourd'hui.

## POLITIQUE SUR L'ALLOCATION POUR ÉTUDES ET FORMATION

- L'Allocation pour Études et Formation a été mise en œuvre en 2018 qui fournirait un soutien complet pour couvrir les frais allant jusqu'à quatre ans de collège, université ou éducation technique pour les vétérans après la fin de leur service.
- Cette allocation comprend jusqu'à 101,139.94 \$ (indexé annuellement en fonction de l'indice des prix à la consommation) de financement formel pour des programmes postsecondaires.
- Pour être admissible au financement formel, un programme doit mener à l'obtention d'un diplôme, d'un certificat ou d'une désignation d'un établissement d'enseignement figurant dans le répertoire des établissements d'enseignement agréés d'Emploi et Développement social Canada. Le programme doit aussi se dérouler pendant au moins 12 semaines au cours d'une période de 15 semaines ou un d'un équivalent à temps plein;
- Un volet de financement pour les cours de courte durée d'un maximum de 6,321.24\$ est également disponible pour les personnes qui souhaitent suivre des cours ou des programmes d'intérêt personnel, mais qui ne satisfont pas aux critères susmentionnés.
- Le Ministère examine actuellement les critères d'admissibilité du programme et les recommandations des parties afin de cerner toute amélioration possible, y compris les améliorations recommandées à ACC par un groupe de travail sur les politiques chargé d'examiner les initiatives conjointes en matière d'éducation, par l'entremise du Comité directeur conjoint FAC-ACC

**FAITS ET CHIFFRES EN BREF****Adoption et dépenses**

- Le VAC a traité 2 455 demandes d'admissibilité en 2024-2025. 96 % des demandes ont été traitées dans le délai standard de quatre semaines.
- 1 726 vétérans ont reçu des prestations de l'ETB en 2024-2025.
- Les dépenses prévues pour l'ETB en 2024-2025 s'élevaient à 32,9 millions de dollars.

**Admissibilité**

- Le financement du AEF peut être accordé à un vétéran qui :
  - a) a servi pendant au moins six ans au total dans la force régulière ou dans la force de réserve, ou dans les deux;
  - b) a été libéré honorablement des Forces canadiennes le 1<sup>er</sup> avril 2006 ou après cette date ou a été transféré de la force régulière ou d'un sous-élément de la force de réserve à la Réserve supplémentaire à cette date ou après celle-ci.

**Programme officiel**

- Le programme prévoit un financement pouvant atteindre 101.139.94 \$ (indexé annuellement sur l'IPC) peut être fourni pour les programmes de formation postsecondaire menant à un grade, un diplôme, un certificat ou une certification.
- Les fonds sont destinés à couvrir les frais de scolarité, le matériel pédagogique requis ainsi que le matériel ou les frais liés au programme.

**Programme de cours de courte durée**

- Une aide financière pouvant atteindre 6321.24 \$ est également disponible pour permettre aux vétérans de suivre des cours liés à leurs intérêts personnels et à leur développement professionnel.

**Évaluation**

- En 2022, la Direction générale de la vérification et de l'évaluation d'ACC a effectué une évaluation qui a permis de constater que l'AEF fonctionne bien.
- L'admissibilité a été jugée comme étant appropriée et, selon les commentaires des vétérans, l'AEF répond à leurs attentes.

## CONTEXTE

Anciens Combattants Canada (ACC) a créé l'AEF en 2018 pour aider les vétérans à réussir leur transition de la vie militaire à la vie civile, à atteindre leurs objectifs d'études et d'emploi et à se tailler une place dans un marché du travail civil concurrentiel.

L'AEF a été mise en œuvre en 2018 et offre un financement maximal de 101,139.94 \$ (indexé annuellement en fonction de l'IPC) pour des programmes d'études postsecondaires menant à un diplôme, à un certificat ou à une désignation. Les fonds visent à couvrir les frais d'études, comme les frais de scolarité, le matériel de cours requis et le matériel ou les frais qui font partie du programme.

Un volet de financement pour les cours de courte durée est également disponible pour les vétérans qui souhaitent suivre des cours d'intérêt personnel. Ce volet de financement offre jusqu'à 6321.24 (indexé annuellement en fonction de l'IPC) qui peuvent être utilisés pour des cours de courte durée conçus pour la réalisation de soi et le perfectionnement professionnel ou personnel et qui permettent aux vétérans de poursuivre leurs passions, leurs passe-temps et leurs intérêts.

L'AEF est un programme relativement nouveau et en croissance. Il a constamment évolué depuis sa mise en œuvre en 2018, et ACC s'adapte positivement pour répondre aux demandes raisonnables des intervenants.

- En 2019, la législation a été modifiée pour rendre les réservistes supplémentaires admissibles à l'allocation.
- En 2021, la politique a été révisée pour y inclure les programmes d'enseignement technique de plus courte durée dans le cadre du financement d'un programme officiel. Les programmes de cette catégorie sont intenses et axés sur la carrière, et plusieurs comprennent une combinaison de cours en salle de classe et d'apprentissage pratique.

### Vérification et examen

Une évaluation de la AEF et du programme de SRP (Services de réorientation professionnelle) qui a été publiée en octobre 2022.

- Il a conclu que la AEF répondait aux attentes des vétérans, que les critères d'admissibilité étaient appropriés et que le programme ne semblait pas inciter les membres des FAC à prendre leur libération.
- L'évaluation a recommandé que le ministère des Anciens Combattants (VAC) entreprenne des efforts pour examiner le montant maximal réglementé disponible pour les cours de courte durée de l'AEF et envisage d'inclure les coûts des examens de licence et des frais connexes.
- L'ACC a mené une analyse interne des politiques à ce sujet et envisage des options dans le contexte des diverses recommandations formulées par les parties prenantes, y compris l'ACC lui-même.

Les réglementations AEF ont été examinées en 2024 dans le cadre du Plan d'examen réglementaire de l'ACC pour la période 2024-2026. Aucune modification n'a été recommandée.

Anciens Combattants Canada (ACC) et le MDN/FAC ont mis sur pied un Groupe de travail sur les politiques – Initiative conjointe en matière d'éducation – en 2024, chargé d'étudier les programmes d'éducation de chaque organisation. Le Groupe de travail a formulé plusieurs recommandations, présentées et approuvées par le Comité directeur conjoint FAC-ACC en décembre 2025, notamment des propositions visant à améliorer le Programme de formation des enseignants (PFE), qui sont actuellement à l'étude au sein du Ministère.

## SERVICES DE TRANSITION

- Anciens Combattants Canada (ACC) travaille main dans la main avec les Forces armées canadiennes et la GRC pour s'assurer que les vétérans soient soutenus à chaque étape de leur transition vers la vie après le service.
- En moyenne, 7 800 militaires sont libérés des Forces armées canadiennes à chaque année. Notre objectif est simple : offrir une expérience de transition normalisée, personnalisée et professionnelle, afin d'habiliter les membres et vétérans des FAC et de la GRC et leur famille à chaque étape de leur parcours.
- Nous avons amélioré la façon dont nous communiquons avec les vétérans, en améliorant les outils numériques, en favorisant l'inscription tôt à Mon dossier ACC et en sensibilisant les gens aux services de soutien disponibles.
- Ces initiatives, et bien d'autres, permettent de se concentrer plus facilement tout au long du processus sur ce qui compte le plus : soutenir le bien-être de ceux qui ont servi et de leur famille.

## FAITS ET CHIFFRES SUPPLÉMENTAIRES

### Enquête sur la santé des anciens combattants canadiens 2024

- 17,7 % des vétérans ont décrit la transition vers la vie après le service militaire comme étant difficile.

### Sondage national de 2024 auprès des clients d'Anciens Combattants Canada

- 33 % des anciens combattants ont éprouvé des difficultés lors de leur transition vers la vie civile

### Statistiques sur les libérations des FAC

- En moyenne, 7 800 militaires sont libérés des FAC chaque année (moyenne sur 10 ans).
  - 2 000 sont libérés pour des raisons médicales.
  - 5 800 sont libérés pour des raisons non médicales.
- En 2024-2025, 8 918 militaires ont été libérés des FAC.
  - 2 486 ont été libérés pour des raisons médicales.
  - 6 432 ont été libérés pour des raisons non médicales.
- En 2023-2024, 6 132 militaires ont été libérés des FAC.
  - 1 700 ont été libérés pour des raisons médicales.
  - 4 432 ont été libérés pour des raisons non médicales.

### Entrevues de transition (incluant FAC et GRC)

- Nombre d'entrevues de transition effectuées en 2025-2026 : 4 667
- Nombre d'entrevues de transition effectuées en 2024-2025 : 5 569

### Centres de transition

- Le personnel d'ACC est présent à temps plein ou à temps partiel dans les 28 centres de transition des FAC et dans les quatre emplacements satellites situés dans les bases et les escadres partout au pays.
- Soutien à la transition au moyen d'entrevues de transition depuis plus de 20 ans.
- Présence intégrée depuis 2009
- Services de transition améliorés pour les libérations pour raisons médicales mis en œuvre en 2015
- Le processus de transition vers la vie civile pour les personnes libérées pour des raisons non médicales a été mis en œuvre à l'échelle nationale en 2024.

## CONTEXTE

Anciens Combattants Canada a commencé à offrir une forme d'aide à la transition dans les bases et escadres des Forces armées canadiennes en 2003. Depuis, nous avons continué d'élaborer et d'améliorer notre modèle de prestation de services pour répondre aux besoins des membres des Forces armées canadiennes en transition et de leur famille.

Une entrevue de transition avec évaluation du bien-être est offerte à tous les membres des FAC de la Force régulière et de la Force de réserve et aux membres de la GRC en voie de libération ainsi qu'aux familles des deux groupes. Une entrevue de transition avec les militaires peut avoir lieu aussi tôt que six mois avant leur libération. L'entrevue de transition est l'occasion :

- de cibler les risques ou les obstacles possibles en ce qui a trait à la transition réussie de la personne à la vie après le service;
- de déterminer le niveau de soutien ou d'intervention exigé d'ACC et d'autres systèmes de soutien communautaires pour répondre aux besoins non satisfaits qui ont été cernés;
- de fournir aux membres des FAC et de la GRC et à leur famille des renseignements sur la gamme complète de programmes, de services et d'avantages d'ACC et de leur y donner accès.

Au cours de l'entrevue, un outil d'examen préalable est utilisé et peut servir à plusieurs reprises à divers moments dans le temps pour déterminer le niveau de risque potentiel, les besoins non satisfaits et les préoccupations. Cet outil a été développé à l'aide des domaines du bien-être et est fondé sur les résultats. Les clients à faible risque sont généralement capables de s'autogérer et n'ont pas besoin d'un soutien continu. De nombreux clients qui présentent un risque modéré peuvent bénéficier d'un soutien dirigé et d'une surveillance continue pendant une courte période. Les clients à risque élevé peuvent bénéficier d'un type d'évaluation plus poussée (c.-à-d. gestion de cas ou recours à un professionnel de la santé) et d'une surveillance et d'un suivi renforcés et continus.

Les services de transition améliorés sont un processus conjoint des FAC et d'ACC visant à soutenir les membres des FAC libérés pour des raisons médicales et leur famille. Ils fournissent des services de consultation conjointe et de planification coordonnée des cas pour favoriser une transition réussie et harmonieuse vers la vie civile. Ce processus a été mis en œuvre en 2015.

Le nouveau processus de transition de la vie militaire à la vie civile comble l'écart au sein des FAC entre les militaires qui sont libérés pour des raisons médicales et ceux qui sont libérés pour des raisons non médicales et fournit un processus de transition normalisé, personnalisé et professionnel aux militaires en voie d'être libérés pour raisons non médicales et leur famille. Le personnel d'ACC, les conseillers en transition des FAC et le personnel des Services aux familles des militaires soutiennent les membres en voie de transition en leur offrant conjointement de l'aide et une planification de la transition. La

mise en œuvre nationale s'est achevée en mars 2024.

## SERVICES DE SANTÉ MENTALE OFFERTS AUX VÉTÉRANS

- Anciens Combattants Canada rembourse les traitements fondés sur des données scientifiques et des lignes directrices cliniques. Nous travaillons en étroite collaboration avec Santé Canada et les Instituts de recherche en santé du Canada pour surveiller les traitements émergents.
- La recherche sur la psychothérapie assistée par psychédéliques est en cours, mais les données probantes demeurent limitées.
- Nous savons que les personnes ayant reçu un diagnostic de trouble de stress post-traumatique (TSPT) lié au service militaire ou au combat peuvent réagir différemment à la psychothérapie ou aux antidépresseurs.
- Santé Canada évaluera l'innocuité, l'efficacité et la qualité des nouveaux médicaments avant de les réglementer en vertu de la *Loi sur les aliments et drogues*.

## FAITS ET CHIFFRES SUPPLÉMENTAIRES

### Données scientifiques

- La recherche sur la psychothérapie assistée par psychédéliques (PAP) en est à ses débuts, avec des études de petite envergure et des résultats incohérents.
- Il n'existe actuellement aucune donnée sur l'innocuité à long terme ni de protocoles normalisés ou de lignes directrices cliniques.
- Les risques demeurent incertains pour les personnes souffrant de psychose, de dissociation, de pensées suicidaires ou de troubles connexes.

### Recherche et essais cliniques

- La base de données des essais cliniques de Santé Canada dresse la liste de plusieurs essais cliniques relatifs à la psilocybine autorisés à différentes étapes; la plupart des études étant de phase I ou II et axées sur la sécurité, le dosage et l'efficacité précoce. Santé Canada ne publie pas de décompte agrégé officiel des essais sur la psilocybine ni des producteurs agréés.
- Les Instituts canadiens de recherche en santé (ICRS) ont financé un nombre limité d'essais non propres vétérans portant sur les troubles liés à l'usage de l'alcool, la dépression résistante au traitement et la détresse de fin de vie liée au cancer.
- Anciens Combattants Canada, au moyen du Programme fédéral conjoint de financement de la recherche, a financé un examen des interventions novatrices, émergentes et différentes en santé mentale pour les vétérans, qui inclut la considération de la psychothérapie assistée par les psychédéliques.

### Kétamine

- Seul composé psychédélique autorisé à des fins médicales au Canada.
- ACC finance la kétamine (en perfusion, par voie orale, en vaporisateur nasal et sous forme de crème magistrale) pour le traitement de la dépression résistante et de la douleur chronique.

### Politiques et surveillance

- ACC collabore avec Santé Canada et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) pour surveiller les thérapies émergentes.
- Le Sous-comité des anciens combattants du Sénat (VEAC) a recommandé une recherche à grande échelle portant sur le traitement par la PAP pour les vétérans; la réponse du gouvernement a souligné la nécessité de plus de données probantes avant l'adoption.

## CONTEXTE

Les soins de santé mentale pour les vétérans reposent sur la sécurité, l'efficacité et des données scientifiques probantes. Anciens Combattants Canada (ACC) finance les traitements fondés sur des données probantes, mais ne réglemente pas les médicaments, ne mène pas de recherches pharmacologiques et ne fournit pas de soins de santé directs. ACC collabore plutôt étroitement avec Santé Canada, qui réglemente les essais cliniques et les médicaments autorisés, ainsi qu'avec les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), qui financent la recherche.

La psychothérapie assistée par psychédéliques (PAP) implique l'utilisation de substances telles que la psilocybine, la MDMA, le LSD ou la kétamine pour induire un état modifié de conscience durant la thérapie. Les partisans de cette approche estiment qu'elle pourrait améliorer les résultats thérapeutiques, notamment pour le trouble de stress post-traumatique (TSPT) ou la dépression résistante aux traitements. Cependant, les données cliniques demeurent limitées : les études sont souvent de petite taille, présentent des résultats incohérents et ne disposent pas de données sur l'innocuité à long terme. Il n'existe actuellement aucune ligne directrice ni aucun protocole standardisé pour la PAP.

La kétamine est un anesthésique général qui peut provoquer des changements d'humeur, de perception et de conscience, surtout à des doses élevées. ACC rembourse la kétamine en tant que traitement pharmacologique pour la dépression résistante et la douleur chronique, mais pas dans le cadre de la psychothérapie assistée par psychédéliques. Santé Canada a approuvé Spravato (vaporisateur nasal d'eskétamine) pour le trouble dépressif majeur, mais aucun autre traitement psychédélique n'a été autorisé pour des troubles de santé mentale.

À l'échelle internationale, certaines juridictions (par exemple, l'Australie et les États-Unis) ont commencé à autoriser les thérapies psychédéliques, bien que certains critiques jugent ces décisions prématurées, en raison de données probantes encore faibles. Le gouvernement du Canada a adopté une approche prudente, mettant l'accent sur la sécurité des vétérans.

Le sous-comité des anciens combattants (VEAC) du comité sénatorial appuie la réalisation d'une recherche à grande échelle sur la PAP pour les vétérans. La réponse du gouvernement pour 2024 a réaffirmé son engagement envers les soins fondés sur des données probantes, notant que la recherche sur le traitement par la PAP est en cours et qu'ACC continuera de surveiller les résultats avec Santé Canada et les IRSC.

Tant que des données scientifiques suffisantes ne démontreront pas l'innocuité et l'efficacité de cette approche, ACC ne remboursera pas la psychothérapie assistée par psychédéliques. Les vétérans continuent d'avoir accès à des traitements éprouvés et de première ligne contre le TSPT, y compris la thérapie de traitement cognitif, la thérapie d'exposition prolongée et la thérapie au moyen de l'intégration neuro-émotionnelle par les mouvements oculaires (EMDR, de l'anglais *Eye Movement Desensitization and Reprocessing*).